



**MINISTÈRE  
DE L'ACTION PUBLIQUE,  
DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DE LA SIMPLIFICATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale  
de l'administration et  
de la fonction publique**

Service des politiques sociales, salariales et des  
carrières

Sous-direction de la politique salariale et des  
parcours de carrières

Dossier suivi par :  
Claire MANGIANTE  
Département des carrières et des rémunérations

Paris, le **10 5 MAI 2025**

**La Directrice générale de l'administration  
et de la fonction publique**

à

Mesdames et messieurs les secrétaires généraux,  
Mesdames et messieurs les directeurs et  
directrices des ressources humaines

**Objet : Instruction relative à la fixation des taux de promotion pour certains corps de catégorie B et C pour l'année 2026**

**P. J. : Tableau des corps concernés**

**1- Fixation de taux de promotion interministériels pour l'année 2026**

Les taux de promotion des corps type B et C « comparables » ont fait l'objet d'une harmonisation et d'une revalorisation triennale pour les années 2022 à 2025.

Dans le contexte budgétaire actuel, et en application de la circulaire du Premier Ministre du 23 avril dernier, relative à la gestion budgétaire, vous trouverez ci-dessous les taux interministériels harmonisés pour l'année 2026.

Ces taux de promotion interministériels des corps-type permettront de mettre en œuvre vos campagnes de promotion de grade en participant aux objectifs communs de convergence interministérielle et de promotion de l'égalité professionnelle.

Ces taux de promotion sont modifiés comme ci-dessous, pour l'année 2026, au bénéfice de corps « comparables », déjà ciblés par la précédente campagne (tableau récapitulatif des corps concernés joint).

Les taux de promotion sont ceux précisés ci-dessous :

Grade C2	26 %
Grade C3	15 %
Grade B2	16 %
Grade B3	13 %

## 2 - Modalités d'application : prise d'arrêtés ministériels, après saisine du guichet unique

Conformément au décret n° 2005-1090 du 1er septembre 2005 relatif à l'avancement de grade dans les corps des administrations de l'Etat, les taux de promotion concernant les personnels d'un périmètre ministériel sont fixés par arrêté ministériel, après avis favorable du Guichet unique.

Dans le cadre des prochaines campagnes de promotion qui seront engagées au titre de 2026, et afin que vous puissiez prendre les arrêtés de promotion des corps relevant de votre périmètre conformément à ces taux, les deux directions vous invitent à saisir le guichet unique, qui examinera vos projets d'arrêtés selon une procédure accélérée.

Le coût de cette mesure est soclé dans les budgets ministériels, La mesure ne s'accompagnera donc d'aucune ouverture de crédits à ce titre et sera financée en totalité et sans exception sous plafond.

Les services de la direction générale de l'administration et de la fonction publique se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nathalie COJIN



Directrice générale de l'administration  
et de la fonction publique

**Taux de promotion au titre de l'année 2026**  
Corps bénéficiaires

Ministère/Administration	Corps	Catégorie hiérarchique	Grade	TAUX pour 2026
Services du Premier Ministre	Secrétaire administratif	B	B3	13%
			B2	16%
	Adjoint administratif	C	C3	15%
			C2	26%
	Adjoint technique	C	C3	15%
			C2	26%
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	Secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	B	B3	13%
			B2	16%
	Adjoint administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignant supérieur	C	C3	15%
			C2	26%
	Adjoints techniques des établissements d'enseignement du ministère de l'éducation nationale	C	C3	15%
			C2	26%
	Bibliothécaires assistants spécialisés (filière bibliothèque)	B	B3	13%
			B2	16%
	Magasiniers des bibliothèques	C	C3	15%
			C2	26%
Techniciens de recherche et de formation	B	B3	13%	
		B2	16%	
Adjoints techniques de recherche et de formation	C	C3	15%	
		C2	26%	
Infirmiers éducation nationale (B en extinction)	B	B3	13%	
Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles	Secrétaires administratifs affaires sociales	B	B3	13%
			B2	16%
	Adjoints administratifs affaires sociales	C	C3	15%
			C2	26%
	Techniciens de physiothérapie (filière technico-administrative)	B	B3	13%
			B2	16%
	Adjoints techniques des affaires sociales	C	C3	15%
			C2	26%
	Techniciens sanitaires	B	B3	13%
			B2	16%
Adjoints sanitaires	C	C3	15%	
		C2	26%	
Contrôleurs du travail	B	B3	13%	
Infirmiers SM AE (B en extinction)	B	B3	13%	
Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche	Adjoints administratifs	C	AAP1	15%
			AAP2	26%
	Adjoints techniques	C	ATP1	15%
			ATP2	26%
	Secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable	B	SACDD CE	13%
			SACDD CS	16%
	Technicien supérieur du développement durable	B	TSCDD	13%
			TSPDD	16%
	Technicien de l'environnement	B	CTE	13%
			TSE	16%
	Syndics des gens de mer	C	SPGM1	15%
			SPGM2	26%
	Personnels d'exploitation des travaux publics de l'Etat	C	Chef d'équipe d'exploitation principal C3	15%
Agent d'exploitation principal C2			26%	
Dessinateurs	C	Dessinateur en chef	15%	
Experts techniques des services techniques	C	ETPST	15%	
Agents techniques de l'environnement	C	ATPE	15%	

**Taux de promotion au titre de l'année 2026**  
**Corps bénéficiaires**

Ministère/Administration	Corps	Catégorie hiérarchique	Grade	TAUX pour 2026
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	Secrétaires des systèmes d'information et de communication	B	SESICHC	13%
			SESIC1	16%
	Secrétaires de chancellerie	B	SCHEX	13%
			SCHSUP	16%
	Adjoints techniques de chancellerie	C	ADJTECP1	15%
			ADJTECP2	26%
Adjoints administratifs de chancellerie	C	ADJADMP1	15%	
		ADJADMP2	26%	
Conseil d'Etat	Secrétaire administratif	B	SACEX	13%
			SACS	16%
	Adjoint technique	C	C3	15%
			C2	26%
	Adjoint administratif	C	C3	15%
			C2	26%
Cour des comptes	Secrétaire administratif	B	SACEX	13%
			SACS	16%
	Adjoint technique	C	C3	15%
			C2	26%
	Adjoint administratif	C	C3	15%
			C2	26%
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire	Adjoints administratifs	C	AAP1	15%
			AAP2	26%
	Adjoints techniques	C	ATP1	15%
			ATP2	26%
	Adjoints techniques de recherche et de formation	C	C3	15%
			C2	26%
	Adjoints techniques des établissements de l'enseignement agricole public	C	C3	15%
			C2	26%
	Secrétaires administratifs	B	B3	13%
			B2	16%
	Techniciens supérieurs	B	B3	13%
			B2	16%
Techiciens de recherche et de formation	B	B3	13%	
		B2	16%	
Ministère de la Culture	Secrétaires administratifs	B	B3	13%
			B2	16%
	Secrétaires documentation	B	B3	13%
			B2	16%
	Techniciens d'art	B	B3	13%
			B2	16%
	Adjoints administratifs	C	C3	15%
			C2	26%
	Adjoints techniques	C	C3	15%
			C2	26%
	Adjoints technique d'accueil, de surveillance et de magasinage	C	C3	15%
			C2	26%
Techniciens recherche formation	B	B3	13%	
		B2	16%	
Techniciens des services culturels et des bâtiments de France	B	B3	13%	
		B2	16%	

**Taux de promotion au titre de l'année 2026**  
Corps bénéficiaires

Ministère/Administration	Corps	Catégorie hiérarchique	Grade	TAUX pour 2026
Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique	Secrétaires administratifs	B	B3	13%
			B2	16%
	Contrôleurs des finances publiques	B	CP	13%
			1ère classe	16%
	Géomètres cadastrés	B	Principal	13%
			Géomètre	16%
	Contrôleurs des douanes	B	CP	13%
			1ère classe	16%
	Agents techniques FIPU	C	C3	15%
			C2	26%
	Agents administratifs FIPU	C	C3	15%
			C2	26%
	Adjoints administratifs d'administration centrale	C	C3	15%
			C2	26%
	Adjoints techniques d'administration centrale	C	C3	15%
			C2	26%
	Agents de constatation des douanes	C	ACP1	15%
			ACP2	26%
Adjoints administratifs de l'INSEE	C	AAP 1ème classe	15%	
		AAP 2ème classe	26%	
Contrôleurs de l'INSEE	B	CP	13%	
		1ère classe	16%	
Techniciens supérieurs de l'économie et de l'industrie	B	TSCEI	13%	
		TSPEI	16%	
Contrôleurs de la DGCCRF	B	CP	13%	
		1ère classe	16%	
Ministère de l'Intérieur	Inspecteur du permis de conduire	B	Inspecteur de 1ème classe	13%
			Inspecteur de 2ème classe	16%
	Adjoint technique	C	C3	15%
			C2	26%
	Technicien de la police technique et scientifique de la police nationale	B	Technicien en chef	13%
			Technicien principal	16%
	Agent spécialisé police technique et scientifique de la police nationale	C	AS principal	15%
	Secrétaire administratif	B	B3	13%
			B2	16%
	Adjoint administratif	C	C3	15%
			C2	26%
	Technicien SIC	B	B3	13%
B2			16%	
Agent SIC	C	Agent SIC du 2ème grade (échelle C3)	15%	
Contrôleur des services techniques	B	B3	13%	
		B2	16%	

**Taux de promotion au titre de l'année 2026**  
Corps bénéficiaires

Ministère/Administration	Corps	Catégorie hiérarchique	Grade	TAUX pour 2026
Ministère de la Justice	Technicien de l'administration pénitentiaire	B	Technicien 1ère classe	13%
	Adjoint technique de l'administration pénitentiaire	C	Adjoint technique de 1ère classe	15%
	Greffier des services judiciaires	B	Greffier principal	13%
	Secrétaire administratif	B	B3	13%
			B2	16%
	Adjoint administratif	C	C3	15%
			C2	26%
	Adjoint technique	C	ADT Princ. 1ère classe	15%
ADT Princ. 2ème classe			26%	
Ministère des Armées	Secrétaire administratif spécialisé DGSE	B	B3	13%
			B2	16%
	Adjoint administratif DGSE	C	C3	15%
			C2	26%
	Contrôleur spécialisé DGSE	B	B3	13%
			B2	16%
	Surveillant DGSE	C	Surveillant principal	15%
	Agent technique DGSE	C	C3	15%
			C2	26%
	Aide-soignant civil	B	AS civil excep	13%
ASHQ civil	C	ASHQ classe supérieure	26%	
Technicien paramédical civil	B	TPC classe supérieure	13%	